Avant-propos de la rédaction

Autor(en): **Geuser, Fabien de**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **72 (2014)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

AVANT-PROPOS DE LA RÉDACTION

Economie du travail et travail des économistes

Ce numéro de la revue présente deux dossiers, l'un sur le «job sharing», l'autre sur l'influence des économistes sur les choix politiques des pays. Le premier sujet, le «job sharing», étudie une modalité originale de régulation des différents paradoxes du travail. Ce dernier est en effet taraudé d'oppositions comme celle de sa valeur positive pour l'homme au travail qui y trouve les moyens d'un développement personnel, d'une inscription sociale, d'une rémunération... mais dans le même temps une aliénation, une fatigue et une souffrance. Cette première dualité se double de l'ambiguité entre travail et emploi: l'emploi n'implique pas nécessairement un travail, conçu comme un acte spécifiquement humain. C'est particulièrement le cas des «placards» mais cela se pose aussi dans les réflexions de sauvegarde de l'emploi dans lesquelles, quelques fois, maintenir des emplois, revient souvent à construire des contenus de travail si pauvre qu'ils ne peuvent servir de base à la dimension positive du travail. Par le «job sharing», il serait alors possible à travers des initiatives locales et négociées, de partager le temps de travail et ainsi maintenir les capacités pratiques des travailleurs en diminuant les risques d'épuisement. Mais aussi de contribuer à un effort collectif de protection de l'emploi et de régulation d'une certaine invasion de la sphère professionnelle dans la sphère privée. Si cette solution est encore peu répandue et beaucoup débattue, elle met cependant en avant la modalité de la discussion locale au sein des organisations comme facteur de régulation globale de l'emploi. Cette capacité à articuler, par le débat, le local (choix d'optimisation de la vie professionnelle et privé) avec le global (régulation de l'emploi) est toujours intéressant à signaler.

D'autant plus intéressant que cette valorisation du débat est l'inverse même des pratiques des économistes lorsque ceux-ci décident de s'impliquer dans la vie politique des pays. C'est un des thèmes que traite le second dossier. Il y est question en particulier d'une tendance en économie (et probablement dans les autres sciences sociales, à refouler le débat pour, au contraire délégitimer les adversaires et rendre alors sa propre approche inattaquable, voire la seule forme théorique existante. Cette tendance à l'impérialisme épistémologique ou paradigmatique (visant à imposer un seul cadre théorique de référence) s'oppose à l'approche davantage pluridisciplinaire que la Revue économique et sociale s'efforce de maintenir dans ses pages. L'économie politique y a été pensée comme une science sociale qui, par nature, ne peut pas épuiser toute la richesse des situations qu'elle explore ou qu'elle documente. Sa fonction est avant tout d'enrichir le registre des interprétations par les hommes, de ces situations. La variété des cadres théoriques et notre capacité à les contraster les uns avec les autres, constituent alors la véritable valeur de l'économie. Le travail des économistes s'inscrit alors dans l'ordre de la créativité paradigmatique: il s'agit de donner aux observateurs, aux décideurs... toujours davantage de cadres économistes évocateurs, créatifs, insolites... Seule cette variété requise permet de garantir la richesse du débat en économie.

Un petit mot supplémentaire pour signaler que l'équipe de rédaction et de direction de la Revue change. Bonne route à elle!

Pour la rédaction,
Fabien De Geuser